

N° CP 10e/07-07
Séance du **23 FEV. 2007**

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 1 MARS 2007

SOUTIEN A L'ANIMATION SPORTIVE

**LES ACTIONS EN FAVEUR DES COMITES DEPARTEMENTAUX,
DES CLUBS SPORTIFS ET DES TITULAIRES DU BAFa - BAFD**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU L'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-10/02 du Conseil Général du 14 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007 - Actions Départementales en faveur du Sport,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'attribuer au titre de sa politique sportive, les subventions départementales suivantes:

- ❖ **2 022,24 €** au titre de l'aide aux stages aux bénéficiaires figurant dans l'annexe 1;
- ❖ **4 682,24 €** au titre des autres déplacements collectifs (hors forfait) pour les clubs figurant dans l'annexe 2 du rapport ;

- ❖ **7 130,00 €** au titre des frais de déplacements individuels pour les clubs figurant dans l'annexe 2 du rapport ;
- ❖ **300,00 €** à l'Association Art de la Paix AKIDO RYU au titre de l'aide à la création de clubs sportifs –Annexe 3;
- ❖ **6 000,00 €** au Ski Club Nordique Markstein Ranspach au titre du soutien départemental des sportifs participant à des compétitions internationales;
- ❖ précise que ces dépenses, d'un montant total de **20 134,48 €**, seront prélevées sur le chapitre 65, nature 6574, programme E 032 du Budget départemental;
- ❖ Attribue une subvention de **11 300,00 €** à répartir entre les bénéficiaires figurant dans la liste annexe 4, soit une somme de 100 € pour les titulaires du BAFA et 200 € pour ceux du BAFD;
- ❖ Précise que cette somme de 11 300 € sera prélevée sur le chapitre 65, nature 6513, programme E032 du Budget départemental.

Acte certifié exécutoire
 Réception par le Préfet **0.1. MARS 2007**
 Publication **0.2. MARS 2007**
 Pour le Président du Conseil Général
 et par délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT
 Pour le Président
 du Conseil Général du Haut-Rhin
 et par délégation
 Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

REÇU A LA PRÉFECTURE
 - 1 MARS 2007

Adopté

.....voix contre

.....abstentions